

## LA CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE À L'ÈRE DE LA CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE (CrimEnv)

SALLE Grégory (CNRS, Clersé)

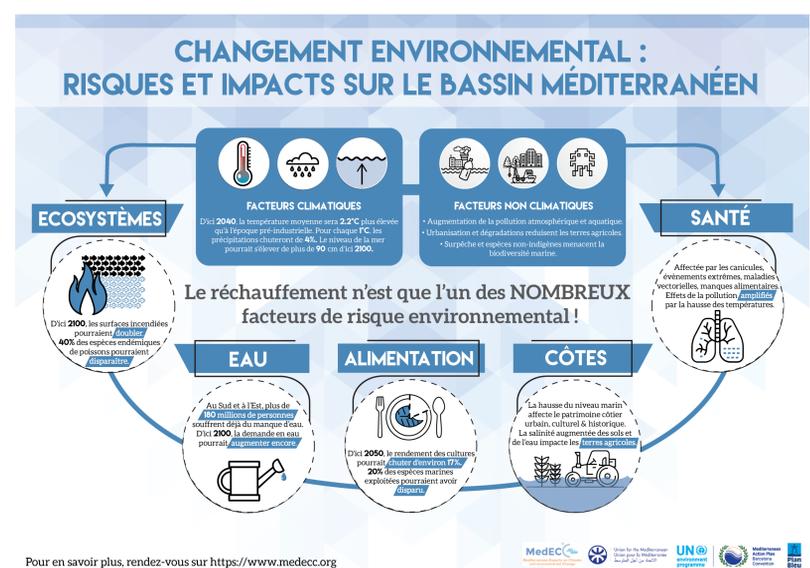
### Superyachts vs posidonie : des sciences naturelles...

Plante sous-marine endémique de la Méditerranée, la posidonie décline, comme la biodiversité en général. Dans un panorama récent du bassin méditerranéen, les scientifiques réunis au sein du MedECC (*Mediterranean Experts on Climate and Environmental Change*) ont confirmé la détérioration anthropique alarmante des fonds marins. Publié en 2020, leur rapport indique que "*dans les herbiers de Posidonie restants*", compte tenu du recul antérieur, "*près de la moitié des sites étudiés ont connu des pertes nettes en densité supérieures à 20 % en 10 ans*". En raison notamment du réchauffement climatique, un risque d'"*extinction fonctionnelle*" des herbiers de Méditerranée occidentale est même évoqué. Or, les travaux menés dans le cadre du GIS Posidonie ont établi son caractère littéralement vital pour l'équilibre écologique de cette région.

Si les raisons de ce déclin sont multiples, l'une d'elles est bien identifiée, en particulier au large de la presqu'île de Saint-Tropez : le mouillage des bateaux de plaisance de plus de 24 ou 30 mètres, alias "superyachts", hors des zones sableuses autorisées. En raclant les fonds sous-marins, ancres et chaînes créent des tranchées dans des herbiers dont la capacité de régénération est, au mieux, extrêmement lente. Sans parler d'autres formes de pollution, à commencer par celle due à la consommation de quantités massives de carburant.



Images : © MedECC ; F. Beau.



### ... aux sciences sociales

Les sciences sociales peuvent étudier les superyachts sous bien des aspects : consommation ostentatoire, inégalités socio-économiques, fraude fiscale, ségrégation spatiale, rapports entre valeur d'usage et valeur d'échange, etc. Elles peuvent même envisager ces embarcations apparemment anecdotiques comme révélant les pathologies du capitalisme contemporain. Plus modestement, nos disciplines peuvent aussi, en s'appuyant sur des travaux issus des sciences naturelles, nouer question sociale et question environnementale.

C'est le cas lorsque, sous l'influence de la "*green criminology*" anglophone, on saisit la plaisance de luxe sous l'angle d'une sociologie de la délinquance environnementale, attentive à la qualification, juridique et plus largement sociale, des atteintes à l'environnement. La posidonie étant une espèce protégée, lui porter atteinte est un délit, défini par le code de l'environnement, passible de sanctions pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et 150.000 euros d'amende. Que cette infraction ait échappé à la punition durant des décennies est un exemple éloquent de ce que Michel Foucault nommait la "gestion différentielle des illégalismes".

En partenariat avec la MMSH et la MSH-Sud.